

**Formation Spécialisée en Santé Sécurité et Conditions de travail (F3SCT)  
dans la Fonction Publique Territoriale (FPT)  
Comité Social Territorial (CST)**

## Objectifs

- Maîtriser les règles de fonctionnement du CST et de la formation spécialisée et l'étendue de leurs missions en matière de Santé, Sécurité et Conditions de Travail
- Être capable d'analyser les situations de travail et les risques professionnels
- Être capable de contribuer à une démarche d'analyse des accidents du travail et des incidents
- Être capable de mettre en œuvre des actions de promotion de la prévention

## Public concerné

Membre du CST  
Membre de la F3SCT

## Prérequis

Aucun prérequis technique

## Tarif

sur demande

## Contenu général de la formation

- Les missions générales du CST et de la formation spécialisée en matière de Santé, Sécurité et Conditions de Travail
- Les risques professionnels (fondamentaux sur les risques et leur prévention, évaluation, document unique)
- Les outils et méthodes en matière de prévention (analyse des situations de travail, analyse des accidents)
- La prévention des risques psychosociaux (RPS) et le cas particulier du télétravail et de la QVT
- Le positionnement du CST et de la formation spécialisée avec les autres acteurs de la sécurité
- Les obligations réglementaires en lien avec les missions du CST et de la formation spécialisée
- Les informations et consultations obligatoires du CST et de la formation spécialisée
- La promotion de la prévention et du CST et de la formation spécialisée
- Module de 3 jours : tous les chapitres sont abordés
- Module de 5 jours : les 2 jours supplémentaires sont consacrés à l'approfondissement des risques ou thématiques spécifiques (RPS, QVT,...) et les méthodes (analyse des accidents, visite terrain, consultations spécifiques...)

*Le programme de formation prend en compte le décret n°2021-571 du 10 mai 2021 relatif aux comités sociaux territoriaux des collectivités territoriales et de leurs établissements publics*

## Durée

- 5 jours
- 3 jours pour les membres ne siégeant pas à la F3SCT

## Programme

### Chapitre 1 : Fonctionnement et missions générales du CST et de la F3SCT

- Introduction : du CT/CHSCT au CST/F3SCT
- Champs de compétence, composition (représentants des collectivités territoriales, représentants du personnel)
- Moyens, droits et obligations des membres
- Relations avec les autres acteurs en santé et sécurité : agents chargés d'une fonction d'inspection, médecine du travail, assistants et conseillers de prévention

### Chapitre 2 : L'analyse et l'évaluation des risques professionnels

- Démarche, méthodes et outils
- Cadre réglementaire : le document unique, les principes généraux de prévention
- Les fondamentaux par famille de risques professionnels (description, bases légales, prévention technique et organisationnelle)
- Démarche RPS – évaluation et prévention des RPS
- QVT

### Chapitre 3 : Le CST et la F3SCT acteurs de la santé sécurité au travail et des conditions de travail

- L'information obligatoire en SSCT
- Les consultations obligatoires en SSCT

### Chapitre 4 : Les missions opérationnelles du CST et de la F3SCT

- Veiller au respect des obligations de sécurité
- L'organisation des visites périodiques (délégation, rapport)
- Le suivi de la politique de prévention de l'établissement
- Le suivi des accidents du travail et des maladies professionnelles
- La gestion des situations exceptionnelles (p. Ex. Droit de retrait)

### Chapitre 5 : L'analyse des incidents et accidents du travail

- Méthodes d'analyse des causes des accidents
- Recherche et proposition de mesures préventives et correctives

### Chapitre 6 : Le CST et la F3SCT comme moteur de la prévention

- La promotion des instances sur leur rôle en SSCT
- Bien communiquer en matière de prévention
- La promotion et la communication de la prévention auprès du personnel
- La veille en matière de SSCT

### Clôture de la session

Tour de table / évaluation des acquis

## Moyens pédagogiques techniques, encadrement et animation

- Formation en présentiel
- Exercices sur l'analyse des risques et de l'analyse des accidents et mises en situation
- Ordinateur portable et vidéoprojecteur, paper board
- Support de formation PowerPoint
- Support remis aux participants sur clé USB ou QRCode
- Projection de vidéos
- Formateur : animateur/consultant en prévention des risques professionnels

## Dispositif de suivi - Validation des acquis – Support stagiaires Fin de formation

- Ouverture de la session : Recueil des attendus des stagiaires – Tour de table
- Feuille d'émargement par demi-journée
- Evaluation continue tout au long de la formation (Exercices, quizz, Etudes de cas, reporting collectifs)
- Test Validation des acquis en fin de formation
  
- Fermeture de la session : Retour sur les attendus recueillis
- Questions/réponses
- Remise du support sur clé USB/ou liens QRCode
  
- Questionnaire de satisfaction stagiaire et client
- Attestation de formation individuelle

Effectif préconisé par session :  
3 stagiaires minimum  
10 stagiaires maximum